



## Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2023

DEL01\_2023\_04\_12

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 27

Le douze avril deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

**Présents** : GARIDO Véronique, LE ROUX Anne, GUÉGAN Christian, MARETTE Nadège, LE GAL Patrick, EVANNO Sophie, LE DRÉAN Jérôme, de COUESBOUC Régis, de KERIZOUET Isabelle, FEBRAS José, JEGOUSSE Mickaël, DINASQUET Carolyn, du PREMORVAN Erika, , EVANNO Eric, LE CAPITAINE Anne-Cécile, EVANO Thomas, CHOINIERE Katell, BOULOUARD Eric, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga. PURENNE Myriam.

**Etaient absents excusés** : LE GALLIC Christine, PROD'HOMME Anne Sophie, DUPUY Typhenn JEGOUX Thomas, TROTTIER Stéphane.

**Absent** : LE GAL Claude.

**Pouvoirs** : LE GALLIC Christine donne pouvoir à LE ROUX Anne  
PROD'HOMME Anne-Sophie donne pouvoir à EVANNO Eric  
JEGOUX Thomas donne pouvoir à LE CAPITAINE Anne-Cécile  
TROTTIER Stéphane donne pouvoir à PURENNE Myriam

Le secrétariat a été assuré par : EVANO Thomas

Rapporteur : Monsieur Laurent DUVAL

Le maire informe l'assemblée :

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23 mars 2023 a été rédigé par Monsieur Thomas JEGOUX, secrétaire de séance.

Il appartient aux membres du Conseil Municipal présents de le modifier ou de l'approuver.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-15,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 23 mars 2023.

ADOPTÉ: à l'unanimité des présents.

Fait à LANGUIDIC, le 7 juin 2023

Le Maire,



Laurent DUVAL